



Catalogue de Formations 2024



PRÉSENTATION

Le **Centre de Consultations et de Ressources pour les Intervenants auprès des Auteurs de Violences Sexuelles** (CCRIAVS) est une structure de service public, placées sous la responsabilité du Ministère de la Prévention et de la Santé, et rattachée à l'EPS de Ville Evrard, pôle 93G11 (chef de pôle Dr BONNEL). Son équipe est pluridisciplinaire, essentiellement composée de professionnels de la santé mentale.

Cadre réglementaire :

- Circulaire DHOS/DGS/O2/6C n° 2006-168 du 13 avril 2006 relative à la prise en charge des auteurs de violences sexuelles et à la création des centres ressources interrégionaux
- Circulaire DHOS/F2/F3/F1/DSS/A1/2008/264 qui a régionalisé les CRIAVS

Les actions s'adressent à tout professionnel ou toute institution, concernés par la problématique des violences sexuelles, notamment dans les champs suivants : Santé, Justice, Socio-Éducatif, Éducation Nationale, Enseignement supérieur, Sécurité publique, etc.

Il s'agit du CRIAVS référent pour les départements suivants :

- **Seine-et-Marne (77)**
- **Seine-Saint-Denis (93)**
- **Val d'Oise (95)**

Les missions sont les suivantes :

- **Formation** : Impulser la formation initiale et développer la formation continue auprès de tous les professionnels impliqués dans la prise en charge des auteurs de violences sexuelles
- **Recherche** : Encourager, favoriser, initier le développement de nouvelles recherches et réflexions sur l'amélioration de l'évaluation, des traitements, et des suivis des auteurs de violences sexuelles
- **Prévention** : Participer au développement des principes et actions de prévention des violences sexuelles aux niveaux primaires, secondaires, et tertiaires
- **Animation de réseau** : Animer le réseau Santé-Justice, recenser les ressources et les compétences régionales, dans l'objectif d'une collaboration étroite entre acteurs des champs santé, justice, et social
- **Espace expert** : Fournir un espace de réflexion et d'élaboration autour des difficultés inhérentes aux pratiques professionnelles des intervenants auprès des auteurs de violences sexuelles
- **Documentation** : Mise à disposition des documents de références, des avancées de la recherche, et de l'évolution des connaissances par l'intermédiaire d'une base de données documentaires nationale accessible en ligne

Le CCRIAVS remplit également une mission de **soins**, en proposant des soins spécialisés pour les auteurs de violences sexuelles, majeurs comme mineurs, en articulation avec les soins déjà en place, que le patient soit judiciairisé ou non.



Équipe CCRIAVS Île-de-France Pôle Est :

- Dr Daniel PINÈDE, Psychiatre, Responsable du CCRIAVS
- Dr Sandrine BONNETON, Pédopsychiatre
- Marianne BILLE, Psychologue
- Émilie BOUVRY, Psychologue
- Laurence DABROWSKI, Psychologue
- Nicolas ESTANO, Psychologue
- Sarah GILIBERTO, Psychologue
- Pierre SENTE, Psychologue
- Géraldine LENFANT, Infirmière
- Sandrine THONG-COONG, Infirmière
- Aurélie POPAT, Assistante médico-administrative

Nous contacter :

EPS Ville-Evrard
CCRIAVS Idf Pôle Est
202 avenue Jean Jaurès - 93332 Neuilly-sur-Marne Cedex

- Tél. : 01 43 09 31 06
- Mail : criavs-idf-est@epsve.fr

Nos différentes **actions de formation** se retrouvent sur le site internet de l'EPS Ville-Evrard :
<https://www.eps-ville-evrard.fr/offre-de-soins/centre-de-consultations-et-de-ressources-pour-intervenants-aupres-dauteurs-de-violence-sexuelle-ile-de-france-pole-est>

Toute inscription se fait à l'adresse mail suivante : inscriptioncriavs@epsve.fr

Inscription validée uniquement si confirmation par mail du CCRIAVS.

À la fin de la journée de formation, une attestation de présence vous sera remise. Vous avez à charge de la transmettre à votre structure, si celle-ci vous la demande.

Une fiche d'évaluation est systématiquement proposée aux participants afin de recueillir leurs avis.

N° DATAdock Ville Evrard : 19736

SOMMAIRE

1. Formations

1.1. Formations <i>Initiation</i>	p. 7
1.2. Formations <i>Perfectionnement</i>	p. 16
1.3. Formations <i>Outils</i>	p. 22
1.4. Formations <i>Pratique professionnelle</i>	p. 29
1.5. Demande de formations spécifiques	p. 36
1.6. Diplôme d'Université « Violences et santé »	p. 37

2. Ressources cliniques

p. 42

3. Bulletin d'inscription

p. 45

FORMATIONS CCRIAVS Île-de-France Pôle Est ~ 2024 ~

Formations Initiation		<i>Public : Professionnels de la Justice, de la Santé, du Médico-Social</i>
28 et 29/02/2024 ou 6 et 7/11/2024	Auteurs adultes de violences sexuelles	
22 et 24/04/2024	Victimes adultes de violences sexuelles	
30/05/2024 ou 5/12/2024	Enfants présentant des comportements sexuels problématiques (CSP)	
10 et 11/10/2024	Adolescents auteurs de violences sexuelles (AAVS)	
Formations Perfectionnement		<i>Public : Professionnels ayant déjà des connaissances de bases</i>
26, 27 et 28/03/2024	Prise en charge des auteurs adultes de violences sexuelles	
11/01, 14/03, 29/04, 13/06, 16/09 et 14/11/2024	Analyse des pratiques pour les psychologues accompagnant des adolescents auteurs de violences sexuelles (AAVS) et des enfants présentant des comportements sexuels problématiques (CSP)	
Formations Outils		
18 et 19/03/2024	Pratique du groupe thérapeutique : Photo langage et autres outils de médiation	
30/09/2024	Outils de médiation : génogramme	
01/10/2024	Outils de médiation : QICPAAS, Qu'en dit-on ?[®] et autres outils	
Formations Pratique professionnelle		
29/03/2024	La pratique d'expert psychologue au pénal <i>Public : psychologues experts, experts en période probatoire ou en cours d'inscription sur les listes de la cour d'appel</i>	
14/10/2024	Le place de l'infirmier dans la prise en charge des sujets en soins pénalement ordonnés <i>Publics : infirmiers et élèves</i>	
11/12/2024	Pratique du secret professionnel et responsabilités <i>Publics : professionnels de la justice, de la santé, du médico-social</i>	

Calendrier des formations

Janvier 2024

11/01, 14/03, 29/04, 13/06,
16/09 et 14/11/2024

Analyse de pratiques pour les psychologues accompagnant des adolescents auteurs de violences sexuelles (AAVS) et des enfants présentant des comportements sexuels problématiques (CSP) – **Perfectionnement**

Février 2024

28 et 29/02/2024

Auteurs adultes de violences sexuelles - **Initiation**

Mars 2024

18 et 19/03/2024

Pratique du groupe thérapeutique : photo langage et autres outils de médiation - **Outils**

26, 27 et 28/03/2024

Prise en charge des auteurs adultes de violence sexuelle – **Perfectionnement**

29/03/2024

La pratique d'expert psychologue au pénal - **Pratique Professionnelle**

Avril 2024

22 et 24/04/2024

Victimes adultes de violences sexuelles - **Initiation**

Mai 2024

30/05/2024

Enfants présentant des comportements sexuels problématique (CSP) - **Initiation**

Septembre 2024

30/09/2024

Outils de médiation : génogramme - **Outils**

Octobre 2024

01/10/2024

Outils de médiation : QICPAAS, Qu'en dit-on ?[®] et autres outils - **Outils**

10 et 11/10/2024

Adolescents auteurs de violences sexuelles (AAVS) - **Initiation**

14/10/2024

Le place de l'infirmier dans la prise en charge des sujets en soins pénalement ordonnés - **Pratique Professionnelle**

Novembre 2024

6 et 7/11/2024

Auteurs adultes de violences sexuelles - **Initiation**

Décembre 2024

05/12/2024

Enfants présentant des comportements sexuels problématiques (CSP) - **Initiation**

11/12/2024

Pratique du secret professionnel et responsabilités - **Pratique Professionnelle**



1. Formations

1.1. Formations *Initiation*

Des formations qui permettent de sensibiliser les acteurs de terrain des différents champs concernés, d'enrichir leurs connaissances et de les accompagner dans une réflexion qui a pour but de dépasser leurs appréhensions et d'optimiser leurs prises en charges.

« Auteurs Adultes de Violences Sexuelles »

2 sessions proposées :
Les 28 et 29 février 2024
Ou
Les 6 et 7 novembre 2024
De 9h15 à 17h00

à la Formation Permanente de l'EPS Ville-Evrard

Cycle : Formation Initiation

Pour qui ?

Les professionnels soignants, de la justice, du champ social et médico-social

Objectifs :

- Acquérir des notions sur l'histoire des violences sexuelles et de leurs représentations
- Savoir appréhender le parcours judiciaire des auteurs de violences sexuelles
- Reconnaître les différents types de soins pénalement ordonnés
- Connaître les éléments psychopathologiques qui sous-tendent la clinique des auteurs de violences sexuelles
- Connaître les dispositifs de prise en charge et leurs modalités

Responsable de la formation : Docteur Daniel PINÈDE

Intervenants :

Dr Daniel PINEDE, psychiatre, CCRIAVS
Nicolas ESTANO, psychologue, CCRIAVS

Modalités :

- La pré-inscription est obligatoire auprès du CCRIAVS
- Liasse pour le personnel de Ville Evrard à adresser à la formation permanente (obligatoire)
- N° DATAdock Ville Evrard : 19736
- Formation sur **2 jours** / Gratuite / Repas libre

Lieux : EPS de Ville Evrard – Formation Permanente
202, avenue Jean Jaurès – 93332 Neuilly-sur-Marne Cedex

Programme :

Mercredi 28/02/2024 ou Mercredi 6/11/2024

Horaires	Intervenants	Thèmes
9h15 – 12h00	Dr Daniel PINEDE	<p>Problématique de la violence sexuelle</p> <ul style="list-style-type: none"> • Approche historique des violences sexuelles • Représentations sociales de la violence sexuelle
14h00 – 17h00	Dr Daniel PINEDE	<p>Approche du cadre juridique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Loi du suivi socio-judiciaire • Obligation et injonction de soins • Rôle, missions du JAP et travail avec les acteurs de terrain • Attente de la justice vis-à-vis de la psychiatrie

Jeudi 29/02/2024 ou Jeudi 7/11/2024

Horaires	Intervenants	Thèmes
9h15 – 12h00	Nicolas ESTANO	<p>Éléments psychopathologiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Perversions sexuelles / Perversité • Troubles de la personnalité • Déni, clivage, passage à l'acte
14h00 – 17h00	Dr Daniel PINÈDE	<p>Dispositifs de prise en charge</p> <ul style="list-style-type: none"> • Orientation des auteurs de violence • Évaluation des auteurs de violence • Spécificités des prises en charge

« Victimes Adultes de Violences Sexuelles »

Les 22 et 24 avril 2024

De 9h15 à 17h00

à la Formation Permanente de l'EPS Ville-Evrard

Cycle : Formation Initiation

Pour qui ?

Les professionnels soignants, de la justice, des champs social et médico-social

Objectifs :

- Appréhender le parcours de soins des victimes de violences sexuelles
- Connaître les conséquences cliniques et médico-légales des violences sexuelles
- Connaître les principales modalités de prise en charge
- Pouvoir appliquer ces connaissances théoriques aux situations cliniques

Responsable de la formation : Docteur Daniel PINÈDE

Intervenants :

- Dr Marie BOUYSSY, Psychiatre et Médecin légiste, UMJ, CHI Créteil
- Mme Fatima LE GRIGUER-ATIG, Psychologue, Unité de Soins et d'Accompagnement du Psychotraumatisme, CHI Robert Ballanger
- Mme Hinda HAMDI, Psychologue, Unité de Soins et d'Accompagnement du Psychotraumatisme, CHI Robert Ballanger

Modalités :

- La pré-inscription est obligatoire auprès du CCRIAVS
- Liasse pour le personnel de Ville Evrard à adresser à la formation permanente (obligatoire)
- N° DATAdock Ville Evrard : 19736
- Formation sur **2 jours** / Gratuite / Repas libre

Lieu : EPS de Ville Evrard – Formation Permanente
202, avenue Jean Jaurès – 93332 Neuilly-sur-Marne Cedex

Programme :

Lundi 22/04/2024

Horaires	Intervenants	Thèmes
9h15 – 17h00	Dr Marie BOUYSSY	<p>Cadre juridique de l'accueil et de l'accompagnement des victimes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définition des violences sexuelles • Aspects médico-légaux de l'accueil des victimes de violences sexuelles <p>Conséquences psychiques d'une agression sexuelle</p> <ul style="list-style-type: none"> • Psychotraumatisme • Clinique et psychopathologie des victimes de violences sexuelles

Mercredi 24/04/2024

Horaires	Intervenants	Thèmes
9h15 – 17h00	Fatima LE GRIGUER-ATIG Hinda HAMDI Équipe USAP	<p>Prise en charge des victimes de violences sexuelles</p> <p>Cas cliniques</p>

« Enfants présentant des comportements sexuels problématique (CSP) »

2 sessions proposées :

Le 30 mai 2024

Ou

Le 5 décembre 2024

À la Formation Permanente de l'EPS Ville-Evrard

Cycle : formation initiale

Pour qui ?

Tous les professionnels qui accompagnent des mineurs (champs sanitaire, médico-social, scolaire, éducatif, judiciaire)

Objectifs :

- Connaître les aspects généraux concernant les CSP ;
- Situer les CSP par rapport au développement et aux troubles psychiatriques présentés par l'enfant ;
- Envisager comment l'acte sexuel fait symptôme et sens chez l'enfant dans sa famille, mais aussi au sein du groupe de pairs et/ou de l'institution ;
- Entre savoir, savoir-faire, savoir être : enjeux de la prévention dans les lieux d'accueil collectifs et outils de médiation ;
- Enjeux de protection de l'enfance ;
- Comprendre ce que sont les missions d'appui proposées par le CCRIAVS aux professionnels et aux équipes.

Responsable de la formation : Docteur Sandrine BONNETON

Intervenants :

Dr Sandrine BONNETON, Pédopsychiatre, CCRIAVS
Mme Marianne BILLE, psychologue clinicienne, CCRIAVS
Mme Laurence DABROWSKI, psychologue clinicienne, CCRIAVS
Mme Géraldine LENFANT, Infirmière, CCRIAVS

Modalités :

- La pré-inscription est obligatoire auprès du CCRIAVS
- Liasse pour le personnel de Ville Evrard à adresser à la formation permanente (obligatoire)
- N° DATAdock Ville Evrard : 19736
- Formation sur **1 jour** / Gratuite / Repas libre

Lieu : EPS de Ville Evrard – Formation Permanente
202, avenue Jean Jaurès – 93332 Neuilly-sur-Marne Cedex

Programme :

Jeudi 30/05/2024 ou Jeudi 5/12/2024

Horaires	Intervenants	Thèmes
9h15 – 17h00	Sandrine BONNETON Marianne BILLE Laurence DABROWSKI Géraldine LENFANT	<ul style="list-style-type: none"> • Représentations des CSP • Définitions et données épidémiologiques • Présentation du CCRIAVS • CSP : développement et troubles psychiatriques • Clinique de l'agir sexuel chez l'enfant, apports des approches psychanalytique, systémique et institutionnelle • Prévention : enjeux dans les institutions et outils de médiation • Protection de l'enfance : enfant en danger, que faire ? • Comment et pourquoi recourir à un CRIAVS dans ces situations ?

Les présentations par les différents membres de l'équipe s'appuieront sur leur pratique au sein du CCRIAVS. Les participants seront sollicités tout au long des deux journées à rapporter des situations et leurs questionnements en rapport avec la thématique.

« Adolescents auteurs de violences sexuelles (AAVS) »

Les 10 et 11 octobre 2024

De 9h15 à 17h00

À la Formation Permanente de l'EPS Ville-Evrard

Cycle : Formation Initiation

Pour qui ?

Tous les professionnels qui exercent auprès de mineurs (champs sanitaire, médico-social, scolaire, éducatif, judiciaire)

Objectifs :

- Connaître les aspects généraux concernant les violences sexuelles et les AAVS ;
- Comprendre et distinguer les logiques incestueuse et incestuelle des familles des AAVS ;
- Acquérir des repères cliniques et psychopathologiques concernant les AAVS ;
- Comprendre les différents axes de prise en charge des adolescents AVS et leur articulation ;
- Enjeux de prévention et outils de médiation ;
- Comprendre ce que sont les missions d'appui proposées par le CCRIAVS aux professionnels et aux équipes.

Responsable de la formation : Docteur Sandrine BONNETON

Intervenants :

Dr Sandrine BONNETON, Pédopsychiatre, CCRIAVS
Mme Marianne BILLE, psychologue clinicienne, CCRIAVS
Mme Laurence DABROWSKI, psychologue clinicienne, CCRIAVS
Mme Géraldine LENFANT, Infirmière, CCRIAVS

Modalités :

- La pré-inscription est obligatoire auprès du CCRIAVS
- Liasse pour le personnel de Ville Evrard à adresser à la formation permanente (obligatoire)
- N° DATAdock Ville Evrard : 19736
- Formation sur **2 jours** / Gratuite / Repas libre

Lieu : EPS de Ville Evrard – Formation Permanente
202, avenue Jean Jaurès – 93332 Neuilly-sur-Marne Cedex

Programme :

Jeudi 10/10/2024

Horaires	Intervenants	Thèmes
9h15 – 17h00	Sandrine BONNETON Marianne BILLE Laurence DABROWSKI Géraldine LENFANT	<ul style="list-style-type: none"> • Représentations des AAVS, données épidémiologiques • Présentation du CCRIAVS • Parcours des AAVS • Logiques incestueuse et incestuelle des familles • Place pour les familles dans l'accompagnement des AAVS, apports des approches systémique et psychanalytique • Clinique de l'agir sexuel et de la violence à l'adolescence, apports des approches psychanalytique et institutionnelle

Vendredi 11/10/2024

Horaires	Intervenants	Thèmes
9h15 – 17h00	Sandrine BONNETON Laurence DABROWSKI Géraldine LENFANT	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi individuel/ groupal • Articulation mission d'appui auprès des équipes et suivi thérapeutique de l'adolescents AVS • Réseau et enjeu du travail partenarial • Enjeux de prévention • Outils de médiation • Postures professionnelles : entre savoir, savoir être, savoir faire

Les présentations par les différents membres de l'équipe s'appuieront sur leur pratique au sein du CCRIAVS. Les participants seront sollicités tout au long des deux journées à rapporter des situations, des questionnements en rapport avec la thématique.

1.4 Formations *Perfectionnement*

Des formations qui permettent d’approfondir certaines notions et de confronter différentes expériences professionnelles. Elles sont recommandées pour les professionnels qui ont déjà suivi des formations initiation ou qui accompagnent des auteurs de violences sexuelles dans leur pratique professionnelle.

« Analyse des pratiques pour les psychologues accompagnant des adolescents auteurs de violences sexuelles (AAVS) et des enfants présentant des comportements sexuels problématiques (CSP) »

*Les 11 janvier, 14 mars, 29 avril, 13 juin, 16 septembre et 14 novembre 2024
De 9h15 à 12h30*

Au Centre de Consultations et de Ressources de l'EPS de Ville Evrard

Cycle : Formation Perfectionnement

Pour qui ?

Tous les psychologues qui exercent dans des structures de l'ASE ou de la PJJ qui souhaitent interroger la clinique des AAVS et/ou des enfants avec des CSP. Il s'agit d'un séminaire d'analyse des pratiques. Les participants seront sollicités tout au long de l'année à partager et à questionner leur pratique en rapport avec la thématique.

Objectifs - à partir de situations rapportées par les différents participants :

- Soutenir une réflexion théorico-clinique sur la clinique des AAVS et des enfants avec des CSP ;
- Envisager comment l'acte sexuel fait symptôme et sens chez l'enfant, l'adolescent, et sa famille, mais aussi au sein du groupe de pairs et/ou de l'institution ;
- Envisage les modalités de travail partenarial qui permettent la mise en cohérence des différents systèmes de prises en charges entre champs éducatif, judiciaire et sanitaire ;
- Identifier les leviers/obstacles, les ressources et les pistes d'amélioration dans la prise en charge thérapeutique des AAVS et des enfants avec des CSP.

Responsable de la formation : Docteur Sandrine BONNETON

Intervenants :

Mme Marianne BILLE, psychologue clinicienne, CCRIAVS

Mme Laurence DABROWSKI, psychologue clinicienne, CCRIAVS



Modalités :

- La pré-inscription est obligatoire auprès du CCRIAVS
- Liasse pour le personnel de Ville Evrard à adresser à la formation permanente (obligatoire)
- N° DATAdock Ville Evrard : 19736
- Formation sur **6 demi-journées** / Gratuite / Repas libre

Lieu : EPS de Ville Evrard – Centre de Consultations et de Ressources
202, avenue Jean Jaurès – 93332 Neuilly-sur-Marne Cedex

Programme :

La formation sera animée par Mme Marianne Bille et Mme Laurence Dabrowski psychologues cliniciennes qui ont travaillé dans différentes structures PJJ avant de rejoindre le CCRIAVS.

« Prise en charge des auteurs adultes de violences sexuelles »

Les 26, 27 et 28 mars 2024
De 9h15 à 17h00

A la Formation Permanente de l'EPS de Ville Evrard

Cycle : Formation Perfectionnement

Pour qui ?

Les professionnels prenant en charge des auteurs de violences sexuelles

Les professionnels soignants, de la justice, des champs sociaux et médico-sociaux ayant suivi une formation Initiation

Objectifs :

- Appréhender les différentes modalités de prises en charge des AVS adultes
- Savoir identifier les différents intervenants autour des AVS adultes
- Connaître les indications, apports et limites des différentes prises en charge possibles
- Savoir développer la complémentarité des prises en charge possibles pour les AVS adultes
- Construire un parcours de soins pour AVS adultes

Responsable de la formation : Docteur Daniel PINÈDE

Intervenants :

Dr Marie BOUYSSY, Psychiatre, Médecin légiste, UMJ Créteil

Mme Mathilde RIFFORT, Psychologue, SPIP 93

Mme Caroline LEGENDRE-BOULAY, Psychologue

Dr Daniel PINÈDE, Psychiatre, CCRIAVS

Modalités :

- La pré-inscription est obligatoire auprès du CCRIAVS
- Liasse pour le personnel de Ville Evrard à adresser à la formation permanente (obligatoire)
- N° DATAdock Ville Evrard : 19736
- Formation sur **3 jours** / Gratuite / Repas libre

Lieu : EPS de Ville Evrard – Formation Permanente
202, avenue Jean Jaurès – 93332 Neuilly-sur-Marne Cedex

Programme :

Mardi 26/03/2024		
Horaires	Intervenants	Thèmes
9h15 – 12h00	Mathilde RIFFORT	Modalités de prise en charge et d'accompagnement par le SPIP <ul style="list-style-type: none"> • Spécificités de l'accompagnement des AICS • Rôle du CPIP et articulation avec les soignants
14h00 – 17h00	Dr Daniel PINEDE	Traitements médicamenteux des AVS <ul style="list-style-type: none"> • Hormonothérapies • Psychotropes

Mercredi 27/03/2024		
Horaires	Intervenants	Thèmes
9h15 – 12h00	Caroline LEGENDRE-BOULAY	Modalités de prise en charge des AVS en détention
14h00 – 17h00	Caroline LEGENDRE-BOULAY	Approches groupales et médiations <ul style="list-style-type: none"> • Prises en charge groupales • Intérêt des médiations

Jeudi 28/03/2024

Horaires	Intervenants	Thèmes
9h15 – 12h00	Dr Daniel PINEDE	<p>Approches en thérapie cognitive et comportementale</p> <ul style="list-style-type: none"> • Interventions cognitives et comportementales • Outils de réhabilitation
14h00 – 17h00	Dr Marie BOUYSSY	<p>Parcours de soins des AVS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Modalités d'évaluation du parcours de soins



1.3 Formations *Outils*

Des formations qui fournissent des outils pratiques à utiliser dans les prises en charge.

« Pratique du groupe thérapeutique : Photo Langage et autres outils de médiation »

Les 18 et 19 mars 2024

De 9h15 à 17h00

A la Formation Permanente

Cycle : Formation Outils

Pour qui ? Tous professionnels

Objectifs :

- Présenter les principes théoriques et pratiques du travail de groupe en apportant une réflexion sur le dispositif nécessaire à la construction et constitution de groupes thérapeutiques, en amont de leur mise en place
- Présenter les outils de médiation suivants :
 - Le Photo Langage
 - Le journal récréatif
 - Le chapeau
 - Le trait de caractère
 - Le vilebrequin
 - Etc.
- Identifier les situations et objectifs professionnels permettant une utilisation pertinente de ces outils
- Travailler en groupe, par le recours à ces outils, l'histoire personnelle du sujet, le passage à l'acte, s'il y a, et la dimension émotionnelle

Responsable de la formation : Docteur Daniel PINÈDE

Intervenants :

Émilie BOUVRY, psychologue, CCRIAVS

Modalités :

- La pré-inscription est obligatoire auprès du CCRIAVS
- Liasse pour le personnel de Ville Evrard à adresser à la formation permanente (obligatoire)
- N° DATAdock Ville Evrard : 19736
- Formation sur **2 jours** / Gratuite / Repas libre

Lieu : EPS de Ville Evrard – Formation Permanente
202, avenue Jean Jaurès – 93332 Neuilly-sur-Marne Cedex

Programme :

Lundi 18/03/2024		
Horaires	Intervenants	Thèmes
9h15 – 17h00	Emilie BOUVRY	<p>Principes théoriques et pratiques du travail de groupe</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quel cadre ? • Comment / pour qui ? • Quelles thématiques / quelles pathologies ? • Quels intérêts / Quels inconvénients ? • Place du thérapeute ? <p>Contenance institutionnelle</p> <p>Création un groupe de psychothérapie analytique dans une institution</p>

Mardi 19/03/2024		
Horaires	Intervenants	Thèmes
9h15 – 17h00	Emilie BOUVRY	<p>Photo Langage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation de l'outil • Matériel : les photos, les règles et le déroulement • Mise en situation • Cadres d'utilisation de l'outil • Objectifs, indications, précautions d'utilisation • Positionnement professionnel et rôle de l'animateur <p>Autres outils</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le journal récréatif • Le chapeau • Le trait de caractère • Le vilebrequin • Etc.

« Outil de médiation : génogramme »

Le 30 septembre 2024

De 9h15 à 17h00

A la Formation Permanente

Cycle : Formation Outils

Pour qui ? Les professionnels prenant en charge des auteurs de violences sexuelles

Objectifs :

- Fournir aux personnels soignants un outil permettant une approche médiatisée : le Génogramme
- Travailler la dimension transgénérationnelle de la violence

Responsable de la formation : Docteur Daniel PINÈDE

Intervenants :

Marianne BILLE, psychologue, CCRIAVS

Modalités :

- La pré-inscription est obligatoire auprès du CCRIAVS
- Liasse pour le personnel de Ville Evrard à adresser à la formation permanente (obligatoire)
- N° DATAdock Ville Evrard : 19736
- Formation sur **1 jour** / Gratuite / Repas libre

Lieu : EPS de Ville Evrard – Formation Permanente
202, avenue Jean Jaurès – 93332 Neuilly-sur-Marne Cedex

Programme :

Lundi 30/09/2024		
Horaires	Intervenants	Thèmes
9h15 – 17h00	Marianne BILLE	Génogramme <ul style="list-style-type: none">• Présentation de l'outil• À partir de cas concrets, apprendre à repérer dans la structure familiale du sujet :<ul style="list-style-type: none">○ les relations, filiations et ruptures présentes dans son histoire○ les situations de vulnérabilité et les répétitions transgénérationnelles

« Outils de médiation : QICPAAS, Qu'en dit-on ?[©] et autres outils »

Le 1 octobre 2024

De 9h15 à 17h00

A la Formation Permanente

Cycle : Formation Outils

Pour qui ? Les professionnels prenant en charge des auteurs de violences sexuelles

Objectifs :

- Fournir aux personnels soignants de nouveaux outils permettant une approche médiatisée centrée autour de la question de la violence sexuelle :
 - Le Questionnaire d'Investigation Clinique Pour Auteurs d'Agressions Sexuelles
 - Le Qu'en dit-on ?[©]
 - Autres outils pour aborder les auteurs de violences sexuelles
- Identifier les situations et objectifs professionnels permettant une utilisation pertinente de ces outils

Responsable de la formation : Docteur Daniel PINÈDE

Intervenants :

Émilie BOUVRY, psychologue, CCRIAVS

Modalités :

- La pré-inscription est obligatoire auprès du CCRIAVS
- Liasse pour le personnel de Ville Evrard à adresser à la formation permanente (obligatoire)
- N° DATAdock Ville Evrard : 19736
- Formation sur **1 jour** / Gratuite / Repas libre

Lieu : EPS de Ville Evrard – Formation Permanente
202, avenue Jean Jaurès – 93332 Neuilly-sur-Marne Cedex

Programme :

Mardi 1/10/2024		
Horaires	Intervenants	Thèmes
9h00 – 17h00	Emilie BOUVRY	<p>QICPAAS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation de l'outil • À partir d'un cas concret, aborder : <ul style="list-style-type: none"> ○ des pans de vie du sujet dont certains peuvent être rattachés aux infractions ○ des aspects parfois difficilement questionnés tels que la sexualité du sujet <p>Qu'en dit-on ?[®]</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation de l'outil • Matériel : les règles, la « technique du jeu » et le déroulement • Mise en situation • Cadres d'utilisation de l'outil • Objectifs, indications, précautions d'utilisation • Positionnement professionnel et rôle de l'animateur <p>Autres outils pour aborder les auteurs de violences sexuelles</p>

1.4 Formations *Pratique professionnelle*

Des formations positionnées dans une pratique professionnelle précise et qui abordent les aspects pragmatiques de ces prises en charge.

« La pratique d'expert psychologue au pénal »

Le 29 mars 2024

De 9h15 à 17h00

A la Formation Permanente

Cycle : Formation Pratique professionnelle

Pour qui ?

Les psychologues experts, les experts en période probatoire ou en cours d'inscription sur les listes de la Cour d'Appel

Objectifs :

- Connaître les grands principes de l'expertise :
 - Organisation du système judiciaire
 - Historique de l'expertise psychologique
 - Brève distinction « Civil » / « Pénal »
 - Modalités d'inscription / Obligations de l'expert
- Confronter son expérience de la pratique expertale :
 - Présentation d'une pratique expertale
 - Présentation d'outils utilisables
 - Nécessité de formations
 - Préparation aux Assises
- Savoir échanger autour de situations « complexes »

Responsable de la formation : Docteur Daniel PINÈDE

Intervenants :

Nicolas ESTANO, psychologue, CCRIAVS

Modalités :

- La pré-inscription est obligatoire auprès du CCRIAVS
- Liasse pour le personnel de Ville Evrard à adresser à la formation permanente (obligatoire)
- N° DATAdock Ville Evrard : 19736
- Formation sur **1 jour** / Gratuite / Repas libre

Lieu : EPS de Ville Evrard – Formation Permanente
202, avenue Jean Jaurès – 93332 Neuilly-sur-Marne Cedex

Programme :

Vendredi 29/03/2024		
Horaires	Intervenants	Thèmes
9h15 – 12h00	Nicolas ESTANO	<p>Principes généraux de l'expertise</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisation du système judiciaire, distinction civil / pénal • Historique de l'expertise, modalités d'inscription / obligations
14h00 – 17h00		<p>L'expertise psychologique au Pénal : retour d'expérience</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation d'une pratique, outils utilisés • Préparation aux Assises <ul style="list-style-type: none"> ○ Échanges autour de cas complexes

« La place de l'infirmier dans la prise en charge des sujets en soins pénalement ordonnés »

Le 14 octobre 2024

De 9h15 à 17h00

A la Formation Permanente

Cycle : Formation Pratique professionnelle

Pour qui ?

Les infirmier(e)s et élèves infirmier(e)s

Objectifs :

- Connaître le cadre législatif des soins pénalement ordonnés
- Aborder la question de l'accueil infirmier des Personnes placées sous main de justice
- Présenter les prises en charge pouvant être proposées à des sujets en Soins Pénalement Ordonnés
- Identifier les difficultés rencontrées dans ce type de prise en charge

Responsable de la formation : Docteur Daniel PINÈDE

Intervenants :

Géraldine LENFANT, infirmière, CCRIAVS

Modalités :

- La pré-inscription est obligatoire auprès du CCRIAVS
- Liasse pour le personnel de Ville Evrard à adresser à la formation permanente (obligatoire)
- N° DATAdock Ville Evrard : 19736
- Formation sur **1 jour** / Gratuite / Repas libre

Lieu : EPS de Ville Evrard – Formation Permanente
202, avenue Jean Jaurès – 93332 Neuilly-sur-Marne Cedex

Programme :

Lundi 14/10/2024		
Horaires	Intervenants	Thèmes
9h15 – 12h00	Géraldine LENFANT	<ul style="list-style-type: none"> • Violences sexuelles : rappel historique • Présentation du cadre législatif dans lequel se situent les soins pénalement ordonnés : obligation de soins / injonction de soins / injonction thérapeutique
14h00 – 17h00		<ul style="list-style-type: none"> • Présentation de la prise en charge infirmière (auteurs / victimes) à l'Unité de Psychiatrie & de Psychologie Légales (UPPL93) <ul style="list-style-type: none"> ○ Accueil infirmier ○ Évaluation avec psychiatre / psychologue ○ Thérapies de groupe ○ Entretiens individuels • Échange de pratique / Dialogue autour des difficultés de cette prise en charge • Analyse de cas concrets

« Pratique du secret professionnel et responsabilités »

Le 11 décembre 2024

De 9h15 à 17h00

A la Formation Permanente de l'EPS de Ville Evrard

Cycle : Formation Pratique professionnelle

Pour qui ?

Les professionnels soignants, de la justice, des champs sociaux et médico-sociaux

Objectifs :

- Connaître le cadre légal et réglementaire lié à la pratique du secret professionnel
- Identifier les situations impliquant une dérogation aux règles du secret professionnel
- Savoir s'interroger sur les situations de partage d'informations
- Identifier les situations de prise en charge d'AVS impliquant des questionnements sur le secret professionnel
- Appréhender les enjeux éthiques et cliniques autour du secret
- Savoir élaborer une réflexion adaptée sur les situations complexes rencontrées

Responsable de la formation : Docteur Daniel PINÈDE

Intervenants :

Dr Daniel PINÈDE, psychiatre, CCRIAVS

Modalités :

- La pré-inscription est obligatoire auprès du CCRIAVS
- Liasse pour le personnel de Ville Evrard à adresser à la formation permanente (obligatoire)
- N° DATAdock Ville Evrard : 19736
- Formation sur **1 jour** / Gratuite / Repas libre

Lieu : EPS de Ville Evrard – Formation Permanente
202, avenue Jean Jaurès – 93332 Neuilly-sur-Marne Cedex

Programme :

Mercredi 11/12/2024		
Horaires	Intervenants	Thèmes
9h15 – 12h00	Dr Daniel PINÈDE	Cadre législatif et règlementaire Les dérogations Le partage d'informations
14h00 – 17h00		Comment concilier obligation de secret et partenariat Comment pratiquer dans des situations complexes

1.5 Demande de formations spécifiques

Professionnels de Seine-Saint-Denis, de Seine-et-Marne et du Val d'Oise ?
L'équipe du CCRIAVS peut intervenir dans votre structure pour construire, avec vous, une formation au plus près de vos attentes et besoins.

Pour cela, merci de nous adresser votre demande à :
EPS Ville-Evrard
CCRIAVS Idf Pôle Est
202 avenue Jean Jaurès - 93332 Neuilly-sur-Marne Cedex

- Tél. : 01 43 09 31 06
- Mail : criavs-idf-est@epsve.fr

1.6 Diplôme d'université « Violences et santé »

Le CCRIAVS est partenaire d'un Diplôme d'Université, créé en 2021, à l'Université Paris Sorbonne Nord, intitulé :

Violences et santé : Accueil et accompagnement des victimes et des auteurs de violences

A destination de l'ensemble des professionnels intéressés par les problématiques de violences et santé, ce DU en 1 an, créé en lien avec l'Université Sorbonne Paris Nord (Pr Chariot) et en partenariat avec l'Association de Politique Criminelle Appliquée et de Réinsertion Sociale (APCARS) et le Barreau de Seine-Saint-Denis.

Plus d'informations et modalités d'inscription sur la plaquette ci-après.

DU **VIOLENCES ET SANTÉ**

Accueil et accompagnement des victimes et des auteurs de violences

FORMATION
INITIALE
FORMATION
CONTINUE

Étudier
à
USPN

www.sorbonne-paris-nord.fr #USPN

UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD MEMBRE :

CAMPUS
CONDORCET
PARIS - AUBERVILLIERS

A-SPC
Alliance Sorbonne
Paris Cité

UFR **SMBH**

Santé,
Médecine
et Biologie
Humaine

OBJECTIFS

La médecine légale est centrée sur l'examen des victimes et des auteurs d'infractions, elle est aussi tournée vers les personnes en situation de précarité et de souffrance sociale. Un facteur commun à de nombreux champs disciplinaires de la médecine légale est leur lien avec les situations de violence, ce qui a fait définir la médecine légale comme médecine des situations de violence.

L'objectif de la formation réside dans l'acquisition de connaissances théoriques et pratiques relatives à la compréhension des situations de violence et leur approche pratique dans un parcours de soins.

La formation abordera les domaines suivants :

- Approche historique et culturelle des questions de violences
- Information, consentement et secret professionnel appliqués aux situations de violence, rédaction des certificats dans les situations de violences
- Droit pénal et droit des situations de violence
- Rôle des professionnels de santé et place de la médecine légale dans le repérage des situations de violences
- L'auteur de violences – criminologie
- Caractérisation et compréhension des situations de violences, pratiques addictives et violences infligées ou subies
- Accueil et accompagnement des personnes victimes
- Psychotraumatologie.

COMPÉTENCES VISÉES

Au titre des connaissances et compétences de la prise en charge médicale, psychologique et juridique des victimes et auteurs de violences, il s'agira pour les stagiaires :

- **d'acquérir la connaissance des cadres juridiques** dans lesquels s'inscrivent les personnes victimes ou auteurs de violences et d'identifier les interlocuteurs obligés ou occasionnels de leur parcours de soins ou leur parcours judiciaire
- **se familiariser avec la rédaction** des certificats et attestations à usage judiciaire potentiel ou annoncé, les bonnes pratiques en la matière et les formulations et termes à éviter et ceux au contraire, à privilégier
- **développer les capacités de repérage** des situations cruciales dans le champ des violences
- **maîtriser les circuits entre les associations** d'aide aux victimes, points d'accès au droit, travailleurs sociaux, structures de soins générales ou spécialisées, services de police et de justice
- **acquérir les bonnes pratiques de transmission** de l'information orale et écrite entre l'intervenant professionnel ou associatif et la personne concernée par les situations de violence ; acquérir également les modalités de recueil du consentement aux soins
- **savoir identifier les conséquences psychiques** des situations de violence et connaître les indications et les modalités pratiques de recours aux structures d'accueil dans le domaine du psychotraumatisme.

POURSUITE D'ÉTUDES / DÉBOUCHÉS

- 🎯 **Pour les stagiaires de formation continue** : permettre une spécialisation dans le champ des situations de violences
- 🎯 **Pour les stagiaires de formation initiale** : permettre une orientation dans le champ des situations de violences

ORGANISATION DE LA FORMATION

119 heures d'enseignement théorique, sur 1 an
(mutualisées avec le master 2 de médecine légale et médecine sociale)
4 modules d'enseignement composés de 20 séminaires (sur 20 jours, les lundis et mardis),
en présentiel sur le campus de Bobigny, d'octobre 2021 à juin 2022.

Modalités d'enseignement : présentation théorique, accompagnée de références bibliographiques ou de supports informatiques.

Contrôle des connaissances : • une épreuve écrite par unité d'enseignement
• rédaction d'un mémoire avec soutenance
• stage d'observation (facultatif) :
20 heures, dans une unité médico-judiciaire.



UE1

Médecine légale, information,
consentement et secret professionnel

UE2

L'auteur de violences - Droit pénal,
droit des situations de violence

UE3

Situations de violences - Accompagnement
des personnes victimes

UE4

Psychotraumatologie

CONDITIONS D'ADMISSION

- **En formation continue** : médecins, sages-femmes, infirmiers, psychologues, travailleurs sociaux, sociologues de la violence ou de la santé, anthropologues, juristes, avocats, magistrats, policiers, intervenants associatifs
- **En formation initiale** : internes en médecine, étudiants en maïeutique, étudiants en psychologie, intervenants associatifs

POUR PLUS D'INFORMATIONS

- **Vie étudiante, frais d'inscription, ... :**

smbh.univ-paris13.fr/fr/formations/autres-formations/du-diu/item/323-du-violences-et-santé---accueil-et-accompagnement-des-victimes-et-des-auteurs-de-violences.html

CONTACTS ET ACCÈS

Responsable de la formation, Pr Patrick CHARLOT : patrick.chariot@aphp.fr
Pour les candidatures, Mme Monia Costa : dpc-cedip@univ-paris13.fr

Orientation - Insertion professionnelle :

VOIE (Valorisation, Orientation et Insertion professionnelle de l'Étudiant)
Campus de Villetaneuse (Entrée ouest, sous les amphis 5, 6, 7) : 01 49 40 40 11
Campus de Bobigny (Bât. de l'Illustration, RDC, salle 18) : 01 48 38 88 38
www.univ-paris13.fr/orientation

Formation continue (FC) – Alternance (A) – Validation des acquis (VA) : CeDIP

(Centre du Développement et de l'Ingénierie de la Professionnalisation)
www.univ-paris13.fr/clarifier-son-projet-etre-accompagne
Bureau A103 RdC Bâtiment Lettres et Communication – Campus de Villetaneuse
01 49 40 37 64 - acc-cfc@univ-paris13.fr (FC - A) / 01 49 40 37 04 - svap-cfc@univ-paris13.fr (VA)

U.F.R. Santé Médecine Biologie Humaine - Léonard de Vinci

VENIR À SORBONNE PARIS NORD - CAMPUS DE BOBIGNY

1, rue de Chablis - 93017 Bobigny Cedex

Voiture, à partir de Paris :

Porte de la Villette > Route du Bourget (N2) jusqu'au fort d'Aubervilliers Puis D27 (à droite)
direction « Faculté de médecine ».

Coordonnées GPS - Latitude : 48.9148297 - Longitude : 2.4177062999999634

Transports en commun :

Depuis Paris

- Métro Ligne 5 jusqu'au terminus Bobigny-Pablo Picasso puis Tramway 1 direction St-Denis jusqu'à l'arrêt Drancy Avenir.
- Métro Ligne 7 direction La Courneuve-8 mai 1945 jusqu'à l'arrêt Fort d'Aubervilliers puis Bus 134 ou Bus 234, arrêt Les Courtillères.
- Métro Ligne 7 jusqu'au terminus La Courneuve-8 mai 1945 puis Tramway 1 direction Bobigny-Pablo Picasso jusqu'à l'arrêt Drancy Avenir.

2 Ressources cliniques

Professionnels de Seine-Saint-Denis, de Seine-et-Marne et du Val d'Oise ?

À votre demande, l'équipe du CCRIAVS Île-de-France Pôle Est peut vous recevoir ou bien se déplacer dans votre institution, pour échanger ensemble **sur une étude de cas vous questionnant.**

Pour cela, vous pouvez nous adresser un mail (criavs-idf-est@epsve.fr) expliquant votre demande et remplir la fiche ci-après :

Demande d'appui aux professionnels

Dans le cadre professionnel, vous accompagnez une personne qui a commis une infraction à caractère sexuel ou présente des comportements sexuels problématiques ?

Vous rencontrez des difficultés dans cette prise en charge et souhaitez prendre un avis extérieur ?

Le CCRIAVS Ile-de-France Pôle Est est là pour vous aider !

Comment faire ?

- Remplir la demande ci-dessous avec description de la situation et de vos attentes
- Nous l'adresser par mail au : criavs-idf-est@epsve.fr
- Après réception de votre demande, notre équipe vous proposera des dates de rencontre

Description de la situation :

Date :

Qu'attendez-vous de la rencontre avec les professionnels du CRIAVS Île-de-France Est ?

Quelles sont les institutions/établissements/associations engagées dans cette situation ? Ex. :
PJJ, ASE, Association de réinsertion sociale...

Coordonnées de / des personne(s) à contacter pour organiser cette rencontre :



3 Bulletin d'inscription

BULLETIN D'INSCRIPTION

Intitulé de la formation :

.....
.....

Date de la formation :

NOM : PRENOM :

Fonction :

Dénomination et Adresse Professionnelle :
.....
.....
.....
.....

☎ :*

✉ :@.....

Motivations pour cette formation :

.....
.....
.....

Merci de bien vouloir transmettre votre bulletin d'inscription par email : inscriptioncriavs@epsve.fr

Nous restons joignables par téléphone au **01.43.09.31.06** pour tout compléments d'informations.

Attention : Toute Inscription est validée uniquement si confirmation par Email du CCRIAVS.

L'inscription est obligatoire auprès de la Formation Permanente de votre établissement, à qui sera envoyée une attestation de non présence en cas d'absence non excusée.

N°DATADOCK ville Evrard : 19736

*N° de portable afin de contacter directement les personnes en cas de changement. N° non communiqué.